



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Code Général des Collectivités Territoriales (Article L2313-1) prévoit qu' « une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. [Ce document] doit être mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le référentiel M57 sera obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour l'ensemble des collectivités locales et leurs établissements publics administratifs, à l'exception des SPIC. Cette instruction est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète.

Le budget est voté par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple auprès de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Démographie :

La Commune de Châtillon-Coligny voit sa population légale passer de 1907 habitants en 2020 à **1886 habitants** au 1^{er} janvier 2024 (source : population totale INSEE).

Intercommunalité :

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES :

La Commune de Châtillon Coligny fait partie depuis le 1^{er} janvier 2017 des 38 communes membres de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG), qui s'étend sur les Cantons de Lorris et de Bellegarde.

La Commune de Châtillon-Coligny fait l'objet d'une attribution de compensation négative. Le reversement par la Commune à l'intercommunalité, du fait des transferts de compétences, passera de 98 068,56 € reversés en 2023 (montant définitif 2023) à 98 068,53 € (compensation négative provisoire 2024).

Ce montant intègre le coût de l'instruction des autorisations d'urbanisme 2023 qui s'établit à 3 565 €.

➤ GICS

La Commune de Châtillon-Coligny est membre du syndicat intercommunal prenant en charge les compétences de gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif : le Groupement Intercommunal Châtillon – Ste Geneviève des bois (GICS).

Afin de préserver les finances des Communes et s'agissant d'une dépense non obligatoire dans le cadre d'un service public industriel et commercial, le reversement à cet EPCI qui s'élevait à 15 € par habitant, par an, a été supprimé.

Impôts locaux :

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) par la loi de finances pour 2020 la commune se voit reverser depuis le 1^{er} janvier 2021 la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire. Cette compensation neutre et à l'euro près est corrigée par un coefficient de surcompensation.

Le maintien des taux de fiscalité locale en 2024, se traduit par :

- le vote pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, d'un taux de référence équivalent à l'addition des taux communal (21.50 %) et départemental (18.56 %) de TFPB, soit un taux s'établissant à 40.06 %.
- la reconduction du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 56.30 %.

A taux constants, les produits attendus de la fiscalité locale s'établissent aux niveaux suivants :

	Bases prévisionnelles 2023	Taux	Produit	Bases prévisionnelles 2024	Taux proposés	Produits attendus	Atténuations de produits
Taxe Foncière (Bâti)	2 332 000 €	40,06 %	934 199 €	2 422 948 €	40,06%	970 632 €	allocations compensatrices et
Taxe Foncière (Non Bâti)	94 400 €	56,30 %	53 147 €	98 081 €	56,30%	55 219 €	coefficient correcteur
Taxe d'Habitation	530 870 €	13,41 %	71 189 €	551 573 €	13,41%	73 965 €	-40 414 €
		Total	1 058 535 €		Total	1 099 816 €	1 059 402 €

L'augmentation prévisionnelle du produit fiscal s'élève à 867 € entre 2023 et 2024 :

- De taxe foncière sur les propriétés bâties : passage de 2 332 000 € en 2023 à 2 422 948 € en 2024,
- De taxe Foncière sur les propriétés non bâties : passage de 94 400 € en 2023 à 98 081 € en 2024.

Projets et investissements 2024 :

La municipalité a élaboré un plan pluriannuel d'investissement sur 6 ans (2021-2026).

En 2024, les chantiers à finaliser ou projets prioritaires sont les suivants :

- Finalisation des travaux d'aménagement de la place du Pâtis et de ses abords,
 - Acquisition du bâtiment loué à La Poste, place Coligny,
 - Maîtrise d'œuvre et début des travaux pour l'aménagement d'une scène ouverte à l'ancienne Halle aux Veaux et la création d'une salle associative dans l'ancienne grange, place du Pâtis,
 - Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de la Maison de la Famille Colette,
 - Etude de maîtrise d'œuvre pour la restauration des façades et des toitures de l'îlot dit Schiever,
 - Restauration de l'huile sur toile et du tableau « Saint Bruno en Oraison devant une grotte » - inscrite aux Monuments Historiques,
 - Finalisation de l'espace de co-working,
 - Finalisation de la toiture du bâtiment communal accueillant Emploi Gâtinais, faubourg de Montargis,
 - Remplacement du système de chauffage et de renouvellement d'air de la salle des fêtes Humbert-Bajout,
 - Changement de l'écran de projection de la salle des fêtes,
 - Acquisition de mobilier pour la bibliothèque municipale,
 - Acquisition de mini-buts pour le stade de football,
 - Aménagement d'une plateforme de récupération des eaux de pluie,
 - Acquisition d'un robot-tondeuse,
 - Rénovation de trois logements communaux,
 - Extension du parc de vidéoprotection en centre-ville,
 - Réfection d'une toiture sur un bâtiment communal rue Eugène Lemaire,
 - Renouvellement de bornes électriques au camping municipal,
 - Divers travaux suite à des sinistres : reprise lavoir place du Pâtis, effondrement salle de musique,
 - Divers équipements pour le restaurant scolaire et les services techniques municipaux,
- En section d'investissement, sont également comptabilisées les aides à la rénovation de façades (budget annuel de 10 000 €) ainsi que le programme de restauration des tableaux « 10 œuvres en 10 ans » pour un budget annuel de 10 000 €.

Le montant prévisionnel de ces investissements s'établit en 2024 à **1 518 080,72 €**.

Subventions d'investissement:

En 2024, est prévue l'encaissement des financements suivants :

Financier	Projet	Recette inscrite en 2022
Région	✓ Aménagement de la Place du Pâtis et de ses abords – solde	50 000 €
ETAT - DSIL	✓ Aménagement de l'espace de co-working – solde ✓ Aménagement de la place du Pâtis et de ses abords – solde	22 662,15 € 175 000 €
ETAT - DETR	✓ Aménagement de la place du Pâtis et de ses abords ✓ Réhabilitation de la Halle aux Veaux et aménagement d'une scène ouverte (50 %)	200 000 € 65 000 €
Département du Loiret	✓ Aménagement de la Place du Pâtis et de ses abords - solde ✓ Réfection des trottoirs Faubourg de Montargis - solde ✓ Réhabilitation de la Halle aux Veaux et aménagement d'une scène ouverte (50 %)	52 107,55 € 39 840 € 59 200 €
AESN	✓ Aménagement de la Place du Pâtis et de ses abords - solde	198 746 €
Banque des Territoires	✓ Etude AMO Maison de la Famille Colette ✓ Etude restauration façade toiture bâtiment Schiever	9 975 € 5 250 €
DRAC	✓ Solde fresque sur CA.PRO.GA	3 822 €
	TOTAL versements attendus en 2024 (=> Chapitre 13 subventions d'investissement)	881 602,70 €

En recette d'investissement, la Commune percevra également une part importante du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée liée à la première tranche des travaux de la place du Pâtis (environ 140 000 €) mais aussi le produit d'un leg (30 000 €).

Subventions de fonctionnement:

La Commune de Châtillon-Coligny identifiée dans le programme « Petites Villes de Demain », bénéficie de deux aides de l'Etat sur ses charges de fonctionnement, inscrites en recette en 2024 :

- 20 000 € restant à percevoir pour l'emploi d'un assistant de conservation du patrimoine pour le musée, sur un total de 60 000 € de subvention.

Emprunts et engagements donnés :

La commune est aujourd'hui engagée dans le remboursement de quatre emprunts :

- Les 2 emprunts relatifs aux travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie contractés en 2011 et 2012 sur 15 ans se termineront en 2026 et 2027.
- L'emprunt relatif à la reconstruction de l'école maternelle contracté en 2016 sur 25 ans se poursuivra jusqu'en 2041.
- Le 4^{ème} emprunt a été contracté en 2021 sur 25 ans, pour l'acquisition du nouveau local des services techniques.

La commune reste sur un niveau d'endettement raisonnable, l'encours de la dette s'établissant à 1 865 421,14 au 1^{er} janvier 2024. La commune n'a pas contracté d'emprunt toxique, ni d'emprunt à taux variable.

L'état des emprunts par prêteur au 01/01/2024 s'établit comme suit :

COMMUNE DE CHATILLON COLIGNY

CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE CENTRE

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
46	TRAVAUX EXTENSION ET REHABILITATION MAIRIE-1-50	1102009	800 000,00 €	82 060,67 €	54 067,19 €
60	TRAVAUX EXTENSION ET REHABILITATION MAIRIE-2-80	1211013	600 000,00 €	196 328,30 €	53 172,12 €
Total CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE CENTRE			1 400 000,00 €	278 388,97 €	107 239,31 €

CRCAM CENTRE LOIRE

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2016-01	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE	00000465788	1 650 000,00 €	1 285 315,94 €	83 347,56 €
Total CRCAM CENTRE LOIRE			1 650 000,00 €	1 285 315,94 €	83 347,56 €

CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2021-12	ACQUISITION DU BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES	00001803875	325 000,00 €	301 716,23 €	14 592,36 €
Total CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE			325 000,00 €	301 716,23 €	14 592,36 €
Total COMMUNE DE CHATILLON COLIGNY			3 375 000,00 €	1 865 421,14 €	205 179,23 €

La liste et les montants des emprunts garantis par la commune au 01/01/2024 est la suivante :

Liste des emprunts garantis sur l'exercice 2024

Budget : COMMUNE DE CHATILLON COLIGNY

Numéro du contrat	Objet	Organisme prêteur	Bénéficiaire	Montant du contrat	Valeur résiduelle	Echeance de l'exercice
1065627	ACQUISITION ET AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	18 043,00 €	10 629,88 €	538,37 €
1065628	CHARGE FINANCIERE RELEVANT	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	63 649,00 €	50 268,81 €	971,73 €
1118754	AMELIORATION 36 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	OPAC DU LOIRET	512 500,00 €	158 831,54 €	29 803,22 €
1144687	REHABILITATION DE 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	45 400,00 €	17 549,21 €	2 645,62 €
1145270	REHABILITATION 17 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	242 950,00 €	93 911,45 €	14 157,58 €
1192092	COMPACTAGE EMPRUNT	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	44 908,44 €	19 023,70 €	2 883,95 €
1192094	COMPACTAGE EMPRUNT	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	254 004,50 €	130 052,29 €	12 380,50 €
1192100	COMPACTAGE EMPRUNT	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	201 913,20 €	92 258,74 €	11 754,57 €
1193727	COMPACTAGE EMPRUNT	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	HAMOVAL	43 264,36 €	24 503,75 €	1 805,19 €
1249728	REHABILITATION 16 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CREDIT	VALLOGIS	139 178,00 €	75 986,81 €	6 984,04 €
Total budget : COMMUNE DE CHATILLON COLIGNY				1 565 810,50 €	673 016,18 €	83 924,77 €

COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023- COMPTE ADMINISTRATIF

Dépenses		
Chapitres	Libellé	Mandats émis
011	Charges à caractère général	561 485,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	920 438,75
014	Atténuations de produits	98 068,53
65	Autres charges de gestion courante	120 773,05
66	Charges financières	35 947,60
67	Charges exceptionnelles	25 496,30
68	Dotations provisions semi-budgétaires	839,82
022	Dépenses imprévues	
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 577,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022	
	Total dépenses de fonctionnement 2023	1 814 627,74

Recettes		
Chapitres	Libellé	Titres émis
013	Atténuations de charges	32 875,51
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	140 700,25
73	Impôts et taxes	1 117 702,23
74	Dotations, subventions et participations	636 363,20
75	Autres produits de gestion courante	91 216,67
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	57 368,89
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 900,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
	Total recettes de fonctionnement 2023	2 105 126,75
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022	387 117,23
	Résultat cumulé	2 492 243,98
	R002 Excédent de fonctionnement de 2023 à reporter en 2024	177 314,11

Résultat 2023	
	290 499,01

COMMUNE - SECTION D'INVESTISSEMENT 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF

Dépenses		
Chapitres	Libellé	Mandats émis
010	Stocks	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	15 620,06
204	Subventions d'équipement versées	4 419,60
21	Immobilisations corporelles	225 812,32
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	626 958,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	emprunts et dettes assimilées	171 221,84
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	25 916,00
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	28 900,00
041	Opérations patrimoniales	22 020,00
	Total dépenses d'investissement 2023	1 120 868,04
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022	682 676,21
	Résultat cumulé	1 803 544,25
	D001 Solde d'exécution négatif de 2023 à reporter en 2024	500 302,13

Recettes		
Chapitres	Libellé	Titres émis
010	Stocks	
13	Subventions d'investissement	433 145,80
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	754 682,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	682 676,21
138	Autres subv invt non transf,	41 065,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	750,00
26	participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
024	Produits de cessions	
021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections	51 577,84
041	Opérations patrimoniales	22 020,00
	Total recettes d'investissement 2023	1 303 242,12
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022	-
	Résultat cumulé	1 303 242,12

Résultat 2023	
	182 374,08

BP 2024 : Le budget primitif de la Commune pour 2024 :

- ☞ Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à : 2 252 744,21 €.
- ☞ Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à : 2 192 460,15 €.

SYNTHESE :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (logements communaux, cimetière, garderie, restauration...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat ainsi qu'au résultat d'exploitation reporté (177 279,11 € reportés en 2023).

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 2 252 744,21 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 2 252 744,21 €.

Un virement à la section d'investissement de 533 432,28 € sera effectué.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024 - BUDGET

Dépenses		
Chapitres	Libellé	Mandats
011	Charges à caractère général	579 255,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	907 670,00
014	Atténuations de produits	98 068,00
65	Autres charges de gestion courante	99 555,00
	Total dépenses de gestion courante	1 684 548,00
66	Charges financières	31 101,93
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux amortissements	1 500,00
022	Dépenses imprévues	
	Total dépenses de fonctionnement	33 101,93
023	Virement à la section d'investissement	533 432,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 662,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	533 432,28
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2023	0,00
	Total dépenses fonctionnement	2 252 744,21

Recettes		
Chapitres	Libellé	Titres
013	Atténuations de charges	28 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	206 140,00
73	Impôts et taxes	1 098 000,00
74	Dotations, subventions et participations	623 064,22
75	Autres produits de gestion courante	61 322,00
	Total recettes de gestion courante	2 016 526,22
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	58 939,19
	Total recettes de fonctionnement	2 075 465,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2023	177 279,11
	Total recettes fonctionnement	2 252 744,21

COMMUNE - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024 - BUDGET

Dépenses		
Chapitres	Libellé	Mandats
010	Stocks	
20	Immobilisations incorporelles	126 114,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	332 403,72
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 033 563,00
	Total dépenses d'équipement	1 492 080,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	emprunts et dettes assimilées	174 077,30
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	26 000,00
020	Dépenses imprévues	
	Total dépenses financières	
	Total dépenses réelles d'investissement	1 692 158,02
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2023	500 302,13
	Total dépenses investissement	2 192 460,15

Recettes		
Chapitres	Libellé	Titres
010	Stocks	
13	Subventions d'investissement	847 892,73
16	Emprunts et dettes assimilées	132 637,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	0,00
	Total recettes d'équipement	1 157 063,74
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	173 892,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	500 302,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	980,00
26	participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
024	Produits de cessions	0,00
	Total recettes financières	675 174,14
	Total recettes réelles d'investissement	1 832 237,88
021	Virement de la section de fonctionnement	533 432,28
040	Opérations d'ordre entre sections	1 662,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	535 094,28
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2023	0,00
	Total recettes investissement	2 192 460,15

